



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
066-216600882-20180704-2018-038-DE
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 04 JUILLET 2018

Date de convocation :
29/06/2018

L'an deux mille dix-huit et le quatre juillet à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 25

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Patrice RIU (à Claude AYMERICH), Géraldine MIR (à Raphaël LOPEZ), Cédric SANCHEZ (à Françoise CRISTOFOL), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), Sylvia OLIVE (à William BURGHOFFER) pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE.

Mr Philippe PIQUÉ a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/38 : ACHAT AU CCAS DE LA MAIRIE ANNEXE.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le CCAS est propriétaire de l'immeuble cadastré AY n°314, sis square Jean Amade à Ille sur Tet, qui abrite les bureaux annexes de la Mairie.

Il présente alors la délibération du 29 mai 2018, prise par le conseil d'administration du CCAS, qui accepte la vente à la commune dudit bâtiment que nous occupons déjà.

Le prix de vente est fixé à la somme de 245 000 € (évaluation faite par les domaines en date du 14 mai 2018).

Le Maire demande au conseil de s'exprimer sur cet achat.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **DECIDE** l'achat de l'immeuble cadastré AY n°314 au CCAS d'Ille sur Tet, au prix de 245 000 €.
- **PRECISE** que l'achat sera formalisé par un acte administratif, enregistré au service des Hypothèques.
- **DESIGNE** Monsieur Claude Aymerich pour signer, au nom de Monsieur le Maire et de la commune, ledit acte administratif.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 04 juillet 2018



Le Maire,

William BURGHOFFER